

MAIRIE DE RUE – 80120
COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 15 AVRIL 2021

1. PV séance du 11 mars 2021 = 22 POUR

2. Personnel communal

- 2.1. Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs = 22 POUR
- 2.2. Convention avec le Centre de Gestion pour assurer les fonctions d'inspection en matière de santé et de sécurité = 22 POUR

3. Finances

3.1. Budget Camping

- 3.1.1. Budget primitif camping
 - Fonctionnement : Equilibre en Dépenses/Recettes = 121 233 €
 - Investissement : Equilibre en Dépenses/Recettes = 72 766 €Le Conseil Municipal par 22 POUR approuve le budget primitif CAMPING MUNICIPAL de la Commune exercice 2021.
- 3.1.2. Dotation aux provisions pour risques et charges financières
Provision de 114 846 € au compte 6815 de la section de Fonctionnement « Dotation aux provisions pour risques et charges financières » = 22 POUR

3.2. Budget Assainissement

- 3.2.1. Rapport annuel 2020 / Pas d'augmentation des tarifs pour 2021 = 22 POUR
- 3.2.2. Budget primitif Assainissement
 - Fonctionnement : Equilibre en Dépenses/Recettes = 1 554 741 €
 - Investissement : Equilibre en Dépenses/Recettes = 975 000 €Le Conseil Municipal par 22 POUR approuve le budget primitif ASSAINISSEMENT de la Commune exercice 2021.
- 3.2.3. Dotation aux provisions pour risques et charges financières
Provision de 500 000 € au compte 6865 de la section de Fonctionnement « Dotation aux provisions pour risques et charges financières » = 22 POUR

3.3. Budget Eau

- 3.3.1. Rapport annuel 2020 / Pas d'augmentation des tarifs pour 2021 = 22 POUR
- 3.3.2. Budget primitif Eau
 - Fonctionnement : Equilibre en Dépenses/Recettes = 500 594 €
 - Investissement : Equilibre en Dépenses/Recettes = 539 086 €Le Conseil Municipal par 22 POUR approuve le budget primitif EAU de la Commune exercice 2021.
- 3.3.3. Dotation aux provisions pour risques et charges financières
Provision de 32 500 € au compte 6865 de la section de Fonctionnement « Dotation aux provisions pour risques et charges financières » = 22 POUR

3.4. Budget Commune

- 3.4.1. Fiscalité directe locale – vote des taux
Après présentation par M. le Maire de la réforme des produits fiscaux en 2021 vote avec le maintien des taux précédents par 17 POUR / 5 CONTRE
Taxe Foncière Bâtie (TFB); 56.14 % (soit 30.60 ancien taux communal + 25.54 % taux départemental 2020)
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB); 48.47 %
Produit fiscal attendu : 1 375 012 €
- 3.4.2. Note de présentation du budget primitif commune 2021 = 17 POUR / 5 CONTRE
- 3.4.3. Budget primitif Commune
 - Fonctionnement : Equilibre en Dépenses/Recettes : 3 955 891 €
 - Investissement : Equilibre en Dépenses/Recettes : 1 831 128 €Le Conseil Municipal par 17 POUR / 5 CONTRE approuve le budget primitif Commune

3.4.4. Dotation aux provisions pour risques et charges financières

Provision de 100 000 € au compte 6865 de la section de Fonctionnement « Dotation aux provisions pour risques et charges financières » = 17 POUR / 5 ABSTENTIONS

3.4.5. Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose le vote des subventions pour le montant global de 80 000 € inscrit à l'article 6574 du BP 2021. Le tableau ci-après concerne les associations où ne siègent pas d'élus pour un montant de 30 300 €. Il précise que les associations où siègent des élus sont examinées individuellement et font l'objet de délibérations spécifiques.

Association	Montant attribué
ACPG-CATM	300 €
APE Gabriel Deray	500 €
Chorale Baie de Sol	300 €
Judo club	3000 €
Pic Art Bande	500 €
Tennis club RUE – LE CROTOY	5 000 €
Les Mains Goch	400 €
RUE Sport Equestre	1 600 €
Harmonie Municipale	15 000 €
Association de Valloires	3 200 €
Association PPRN	500 €
Total	30 300 €

= 17 POUR / 5 ABSTENTIONS

Subvention de 2 000 € à l'US RUE Basket-Ball = 21 POUR

Subvention de 4 000 € au FC RUE – LE CROTOY Football = 21 POUR

Subvention de 3 000 € à l'Union Pongiste = 21 POUR

3.5. Convention financière avec le syndicat Mixte baie de Somme Grand Littoral Picard pour la participation au remboursement de la quote-part des communes pour l'implantation des mobiliers d'interprétation du Grand Site = 22 POUR

4. Questions diverses / Communication – Droit d'initiative

M. GRAVELINE interroge Monsieur le Maire et l'assemblée sur la pose de barrières pour fermer des chemins communaux. Monsieur le Maire lui répond que la question est à l'étude, rien n'est acté, la commission environnement statuera.

M. LAPLEAU félicite les services techniques le changement d'éclairage public dans les hameaux.

Mme BOULONGNE fait part des problèmes de circulation sur les trottoirs du centre-ville avec les voitures qui s'y stationnent. La police municipale sera attentive à cette problématique.

Séance levée à 20 h 30

